



Communiqué de presse du 20 décembre 2006 de l'Union Suisse des Paysans

## PA 2011: le Conseil des Etats a fait un pas dans la bonne direction

**Le Conseil des Etats s'est penché aujourd'hui sur la Politique agricole 2011 et a procédé à d'importantes adaptations. Il s'est ainsi prononcé en faveur de l'autorisation des importations parallèles. En outre, la Chambre des cantons a fortement atténué le projet de démantèlement draconien du soutien du marché du lait présenté par le Conseil fédéral puisqu'il a même augmenté l'enveloppe financière de 150 millions de francs. Globalement, le Conseil des Etats a adapté la PA 2011 dans la bonne direction.**

L'Union Suisse des Paysans (USP) se réjouit des corrections apportées par le Conseil des Etats au soutien du marché du lait. La baisse du supplément pour le lait transformé en fromage ne sera pas réduite et, de plus, le Conseil des Etats souhaite continuer à soutenir la production de lait de non-ensilage par un supplément. Les membres de la Chambre des cantons ont donc fait preuve d'une certaine réserve, s'agissant de la conversion du soutien du marché en paiements directs prônée par le Conseil fédéral, et de l'affaiblissement de la production de denrées alimentaires qui en découle.

L'USP salue également la décision du Conseil des Etats d'autoriser les importations parallèles des moyens de production agricole et des biens d'investissement. Cela devrait permettre à l'agriculture d'économiser entre 25 et 30 millions de francs par année pour les moyens de production.

L'USP est satisfaite du fait que le Conseil des Etats ait procédé à l'augmentation de l'enveloppe financière de 150 millions de francs. Cette décision montre que la majorité a reconnu le sérieux de la situation. La recommandation de plus de 20 cantons lors de la procédure de consultation a donc été suivie. L'USP se réjouit du fait que les représentants des cantons agricoles aient défendu cette option au moment crucial.

Par ces décisions, le Conseil des Etats a montré un premier signe quant à la nécessité d'adapter le projet PA 2011. Grâce aux décisions du Conseil des Etats, les conséquences négatives de la PA 2011 sur l'agriculture sont absorbées. Le revenu agricole ne chutera toutefois encore d'environ 15%. Les propositions du Conseil fédéral auraient conduit à une perte de revenu de l'ordre de 20%. La version corrigée du Conseil des Etats constitue maintenant une bonne base pour les prochains débats parlementaires. L'USP fera tout son possible pour l'amélioration de la PA 2011 au cours des prochains débats parlementaires dans le sens d'une agriculture et d'une alimentation indigène forte.

### *Renseignements:*

*Jacques Bourgeois, directeur, mobile 079 219 32 33*

*Martin Rufer, responsable adjoint du département Economie et politique, mobile 078 803 45 54*

*Sandra Helfenstein, porte-parole, tél. 056 462 52 21, mobile 079 826 89 75*

*[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*